



## Atelier sous-régional d'harmonisation des politiques VIH/Santé dans les concessions forestières du Bassin du Congo

### Communiqué Final

1. Le lundi 7 et mardi 8 décembre 2015, s'est tenu au Complexe Dragage-Black Diamond à Yaoundé au Cameroun, un « Atelier sous-régional de réflexion sur l'harmonisation des Politiques VIH/Santé dans les concessions forestières du Bassin du Congo ». Ce séminaire, a servi de cadre, pour débattre sur les questions sociales et de santé qui interpellent le secteur forestier, mais aussi, de partager les expériences en matière de politiques VIH/Santé en entreprise, et de définir un modèle commun de mise en œuvre des activités.
2. Des éléments de mutualisation ont été identifiés au cours de cette rencontre tels que la création d'un réseau d'acteurs, la mise en place d'un groupe de travail ; et des réflexions ont été menées autour de la mise en place d'une stratégie sous-régionale de Politique VIH/Santé dans les concessions forestières.
3. Organisé par le Groupement de la Filière Bois du Cameroun et placé sous le parrainage de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), ledit séminaire, qui a été appuyé financièrement par le Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF) avait pour thème central : « **La santé : Enjeu sociologique, économique, et environnemental du secteur forestier du bassin du Congo** ».

Sous le haut patronage du Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun (MINFOF) représenté en la personne de l'Inspecteur n° 1, Mr NDANGANG Vincent, l'atelier a été placé sous la facilitation du Cabinet Mamy RABOANARIJAONA et a connu la participation d'une cinquantaine de participants issus :

- Des Administrations : Ministère des Forêts et de la Faune, Ministère de la Santé Publique
- De la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (Secrétariat Exécutif COMIFAC, PPECF),
- Des partenaires techniques (Programme National de Lutte contre le Sida/MINSANTE ; Malaria no More)
- Des concessions forestières du Bassin du Congo (CUF, WIJMA, ALPICAM GRUMCAM, SFID, CIB, IFO au Congo et VICWOOD Thanry détenteur des concessions forestières au Cameroun, Congo et RCA.)
- De la Société Civile (Positive Génération, ONG Femmes Santé et Développement, Plateforme CFP).
- Et du secteur de la communication (CRTV, Canal 24, Canal 2, Equinoxe TV, STV)

Etaient excusés :

- a) Le Gabon étant en pleine période de révision de son Code forestier, le représentant du groupe ROUGIER convié, n'a pas pu prendre part aux travaux.
- b) Le représentant de la RDC s'est trouvé mal à la dernière minute et n'a pas pu prendre son vol, mais il a exprimé son alignement aux différentes résolutions de l'atelier.
- c) Le représentant du Bureau International du Travail (BIT-Cameroun) en déplacement, a fait parvenir toute la documentation technique sur le VIH et le Monde du Travail lors des travaux, et a manifesté le désir de faire partie du groupe de travail mis sur pied.

4. Au cours de la cérémonie d'ouverture, trois allocutions ont été prononcées.

- a) L'allocution de la Présidente du Groupement de la Filière Bois du Cameroun : Dans les propos de Mme ROUCHER Michèle, l'on a pu cerner les préoccupations des Concessionnaires forestiers qui ont à cœur la préservation de la santé de leurs travailleurs sans lesquels aucune industrie ne serait viable, mais qui sont sujets à d'énormes difficultés dus aux différentes crises qui affectent le secteur. Cette situation crée des craintes chez ces derniers, à savoir d'être étranglés par l'accroissement de leurs charges sociales, d'où l'interpellation de la Présidente du GFBC pour que les présents travaux y trouvent des solutions pertinentes et réalistes.
- b) L'allocution du représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC : Au travers des propos de Monsieur MASUMBUKO Etienne, DAF/COMIFAC, il ressort que dans le cadre de son plan de convergence, l'Institution s'appuie sur le développement des instruments de gestion forestière durable que sont les Accords de Partenariat Volontaire et la certification forestière ; et le développement des politiques sociales et de santé constitue un pan majeur de ces outils. Aussi, la tenue de tels travaux a le double mérite de favoriser de manière plus accrue la prise en compte des Programmes VIH/Santé dans la mise en œuvre du Plan de convergence 2, et de contribuer à l'harmonisation des politiques forestières et environnementales en Afrique centrale.
- c) Enfin, Le discours d'ouverture du Représentant du Ministre des Forêts et de la Faune : Dans ses propos il a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants et a ensuite exprimé sa gratitude au GFBC pour l'organisation de cet atelier. Il a signalé dans ses propos que le Gouvernement du Cameroun soutient de telles initiatives qui cadrent avec la déclaration dite « déclaration de Yaoundé », tout en s'inscrivant dans les objectifs de croissance des différentes politiques sectorielles des pays de la sous-région et dans l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

5. Après l'ouverture, les travaux de cet atelier se sont déroulés en quatre sessions :

**6. Session I : Problématique de la mise en œuvre des politiques VIH/Santé au sein des entreprises forestières certifiées du bassin du Congo**

Elle a été meublée par des présentations : La problématique des « coûts et bénéfices de la mise en œuvre des programmes VIH en entreprise » présenté par le médecin référent du Programme Santé du GFBC (Nathalie KOUE). La question de « L'Impact de la certification et des APV sur la promotion de

la santé /VIH des travailleurs et des populations riveraines » présenté par le Responsable Suivi-Evaluation du PPECF (Eric DASSIE).

- a) De l'exposé n°1 il ressort que la mise en œuvre des programmes VIH en entreprise est bénéfique car elle contribue à réduire le taux d'absentéisme sur le lieu du travail des travailleurs infectés ou affectés, à réduire le taux de morbidité liée au VIH/Sida, à lutter contre la stigmatisation et la discrimination et à améliorer durablement la situation du VIH et du Sida sur les sites forestiers.
- b) De l'exposé n°2 il ressort que le PPECF déploie des actions/interventions pour l'amélioration de la qualité de l'exploitation forestière dans le bassin du Congo, ce par la promotion de la certification. L'exposé s'appuie sur une Etude publiée en 2014 par le CIFOR/WWF, qui démontre les impacts positifs de la certification forestière sur la santé des travailleurs et des populations riveraines (y compris Autochtones), et sur bien d'autres aspects. La question du VIH reste une véritable préoccupation pour le secteur forestier, dont les taux de prévalences sont en général plus élevés que les moyennes nationale, et l'appui apporté par le PPECF au GFBC depuis février 2014 dans la poursuite des activités VIH au sein de ses entreprises membres, a permis d'améliorer de manière soutenue les résultats du projet à ce jour.

#### **7. Session II : Modèle de politiques VIH/Santé mis en œuvre au sein des concessions forestières du Cameroun, Congo, Gabon, RCA et RDC**

- d) L'état des lieux de la mise en œuvre des politiques VIH/Santé au sein des entreprises forestières du bassin du Congo a été réalisé par des travaux de groupe : l'on a réussi à montrer que certaines entreprises restent encore peu sensibles sur les enjeux d'une telle initiative. Cependant, celles qui y sont engagées, souhaitent consolider davantage les efforts dans ce sens.
- e) Les différents modèles de programmes VIH ont été présentés pour le projet Santé du GFBC et pour la société CIB du Congo. De manière générale ces 2 programmes apparaissent très avancés tant dans le domaine de la prévention que de la prise en charge, et constituent des viviers de bonnes pratiques forestières. Pour d'autres entreprises du Congo(IFO) et RCA(THANRY), il apparaît que ces programmes sont encore en balbutiements.

#### **8. Session III : Orientation stratégiques et actions à promouvoir pour l'harmonisation des programmes VIH/Santé au sein des entreprises forestières du bassin du Congo**

- a) Cette session organisée en travaux de groupe, a porté sur la Feuille de route des activités :  
**Objectif général** : « Réduction de 80% des nouvelles infections du VIH /Sida en 2020 dans les concessions forestières et l'amélioration sensible des rendements des entreprises forestières qui s'engagent dans ce processus ».
- b) En vue d'atteindre ces impacts recherchés, les participants ont formulé 3 objectifs stratégiques intermédiaires :

A l'horizon 2018,

- i. Les entreprises forestières mettent en œuvre une politique standardisée VIH/Santé ;
- ii. Toutes les Institutions sous-régionales et administrations sectorielles et PTF apportent des appuis à la mise en œuvre de politiques VIH/Santé harmonisées et standardisée au travail dans les concessions forestières ;
- iii. Le réseau assure régulièrement la coordination et le plaidoyer auprès des parties prenantes

#### **9. Session IV : Elaboration d'une feuille de route en vue de la mise en œuvre des actions opérationnelles du réseau**

Une feuille de route a été élaborée. Un groupe de travail a été mis sur pied et composé comme suit :

- Un représentant du Secrétariat Exécutif COMIFAC (Valery TCHUANTE)
- Un représentant du PPECF (Eric DASSIE)
- Un représentant de la CIB (Crepin MALATOU)
- Deux représentants d'IFO (Dr Fabien NGENDAKUMANA, Jenner NZEUSSEU)
- Un représentant de VICWOOD Thanry (AZO'O Jeanne Nicaise)
- Un représentant du PNL/MINSANTE (MVOGO Anastasie)
- Trois représentants du GFBC (Françoise EBELLE, Nathalie NKOUE, Merime TCHAKOUTE)

La liste reste ouverte aux structures qui exprimeront le besoin de s'arrimer.

#### **Le Groupement de la Filière Bois du Cameroun a été installé comme Secrétariat du groupe de travail.**

Les principales recommandations ci-dessous ont été formulées à l'endroit des membres du groupe de travail pour les 6 mois à venir :

- i. L'élaboration d'un document de politique harmonisée et standardisée de VIH/Santé au travail pour les concessions forestières du bassin du Congo;
- ii. La réalisation des plaidoyers auprès des responsables des organisations inter professionnelles et la sensibilisation des chefs d'entreprises des concessions forestières du bassin du Congo pour leur adhésion ;
- iii. La mobilisation des financements pour la mise en œuvre de la feuille de route du réseau ;
- iv. Le suivi de la mise en œuvre de la Feuille de route ;
- v. L'élaboration d'un projet sous régional de prévention et de prise en charge du VIH/santé dans les concessions forestières du bassin du Congo.

10. Les travaux se sont achevés à 18h00 à la satisfaction générale de tous les participants et avec les mots de remerciements de toute l'équipe de GFBC. Les participants étrangers et le représentant du PPECF ont été informés des dispositions pratiques de la visite de terrain prévu sur les sites de SFID/Mbang et GRUMCAM/Mindourou les 9 et 10 décembre 2015.

Fait à Yaoundé le 08 décembre 2015